

MÉMOIRE : Pourquoi le projet de Raymont Logistiques ne démontre aucune acceptabilité sociale

Anne-Claire Podvin-Nouail

Introduction :

En guise d'introduction je me permets de citer ici quelques extraits des excellents travaux journalistiques d'Alexandre Shield dans son article intitulé « Les quartiers défavorisés de Montréal sont les plus exposés aux risques climatiques » publié dans le devoir le 5 novembre 2024.

“Le document, intitulé Signes vitaux du Grand Montréal sur les iniquités territoriales, met en lumière le fait que des « risques environnementaux » bien réels compromettent la qualité de vie des plus vulnérables, particulièrement dans un contexte de réchauffement climatique.

« Les secteurs défavorisés cumulent plusieurs désavantages : faible couverture arborée, accès restreint au transport collectif, pollution de l'air, insécurité routière, etc. », énumèrent les auteurs. Ceux-ci insistent notamment sur l'exposition disproportionnée à la chaleur, en soulignant que « les secteurs défavorisés suffoqueront plus que les autres » dans les années à venir, en raison de la hausse des températures imputable aux dérèglements du climat de la planète.

Par ailleurs, les résidents des secteurs les plus démunis « sont très clairement surexposés à la pollution émise par les voies de circulation majeures ». Et lors de périodes de fortes chaleurs, « cette pollution est d'autant plus dommageable que les fortes températures contribuent à faire augmenter les concentrations de plusieurs polluants, dont ceux émis par le trafic routier ». « C'est maintenant prouvé : dans la grande région de Montréal, les quartiers où se concentrent la pauvreté et les vulnérabilités sont aussi moins bien équipés et moins favorables à la santé », résume Jeanne Robin, directrice principale de Vivre en ville. « Alors que notre façon d'organiser les milieux de vie devrait viser à atténuer les inégalités, ce sont toujours les mêmes qui subissent un cumul de nuisances. L'ensemble de nos politiques et programmes, à tous les paliers, doit être passé au crible pour les mettre au service de l'équité », ajoute-t-elle.

« Lorsque certains territoires de la grande région de Montréal sont laissés de côté, c'est toute notre résilience collective qui en souffre. Pour bâtir un avenir plus juste et durable, nous devons repenser nos espaces urbains afin qu'ils répondent aux besoins de toutes et de tous, en particulier les plus

vulnérables », fait aussi valoir Karel Mayrand, président-directeur général de la Fondation du Grand Montréal.

Le rapport insiste donc sur le besoin de mettre en oeuvre [des mesures qui permettront de réduire les risques](#), notamment ceux liés au réchauffement climatique, pour les secteurs les plus défavorisés. »

Mise en contexte :

Rentrons maintenant dans le vif du sujet en ce qui concerne le contexte dans lequel l'OCPM entreprend aujourd'hui une consultation publique concernant l'entreprise malhonnête et délinquante Raymont Logistiques afin d'évaluer ses ambitions de développement et d'expansion.

Depuis l'achat du terrain en 2016, l'entreprise a rencontré une forte opposition des citoyennes et citoyens et des élus et élus de l'arrondissement, sincèrement préoccupés par les nombreux impacts sur la santé et la qualité de vie des résidentes et résidents du quartier que ce projet pourrait entraîner. Malgré les tentatives multiples de la ville de Montréal de bloquer le projet, Ray-Mont logistiques a finalement obtenu gain de cause à coup d'attaques judiciaires répétées.

L'entreprise se vante éhontément aujourd'hui d'avoir obtenu la "collaboration" de la ville par extorsion en effectuant des pressions financières qui vont au delà de la morale, pression d'ailleurs qualifiée comme « immense sur les contribuables » par l'élue Sophie Mauzerolle en septembre dernier.

L'entreprise souhaite aujourd'hui, entre autres, se déroger de ses obligations de base de planter quelques arbres (à peine 10%) ainsi que de respecter les pourcentages de verdissement en vigueur, en utilisant des arguments peu fiables et absolument pas convainquant..

Raymont Logistiques remet par ailleurs l'odieux de l'ensemble des minces mesures de mitigation prévues afin de protéger les citoyennes et citoyens des nombreuses nuisances que ses activités vont générer dans notre quartier, sous la responsabilité de la Ville de Montréal et de l'arrondissement MHM. Lequel lui a déjà versé les sommes faramineuses de 17 M\$ en guise d'entente face aux poursuites d'un tiers de milliard qui pesait sur ces épaules.

L'entreprise Raymont Logistiques ne démontre aucuns efforts pour assurer que toutes les mesures sont mises en place afin de protéger la santé et la qualité de vie des familles et enfants qui vivent à proximité de son projet.

Elle fournit par ailleurs des estimations bancales et mal documentées des nuisances générées par ses activités, basées sur des scénarios qui ne reflètent pas la réalité de ses intentions futures.

En démontre les multiples interventions de Mr le relationniste de l'entreprise TACT Julien Nepveu-Villeneuve, qui n'a par ailleurs même pas eu la politesse ni la transparence de se présenter sous son vrai titre lors de la séance d'information, et qui de plus n'a cessé d'éviter de répondre aux questions qui étaient adressées à l'entreprise (rappelons qu'il était évasement présenté comme directeur).

Celui ci même n'hésitant pas à mentir en utilisant des formules rhétoriques fallacieuses lorsque la question au sujet des ambitions d'extension des horaires d'opérations de l'entreprise a été clairement posée à deux reprises. Information que nous avons finalement, et sans surprises, obtenue quelques jours plus tard lorsque la demande réalisée auprès du ministère de l'environnement a été rendue publique.

Cette demande va d'ailleurs une fois de plus totalement à l'encontre des propos que nous avons entendu le 16 octobre dernier, lorsque l'entreprise s'est proclamée publiquement, et à multiples reprises, "concernée" par le bien être des citoyennes et citoyens du quartier.

L'entreprise Raymont Logistiques démontre ainsi et de plusieurs manières qu'elle n'est pas transparente, qu'elle ne dit pas la vérité, qu'elle emploie des techniques trompeuses, qu'elle cherche à se dérober de ses obligations,, qu'elle utilise des techniques de pression pour obtenir ce qu'elle souhaite.

Je tiens également à souligner ici qu'il aura fallu 15 jours pour obtenir une réponse vraiment banale et ne démontrant aucune collaboration à ma question concernant les opportunités de collaboration avec la DRSP afin de mener une étude d'impacts sur la santé (EIS) ayant pour objet son projet de plate-forme intermodale.

Constats :

Le projet d'expansion de la plateforme intermodale de Raymont logistiques à Viauville est un affront à la qualité de vie des résidentes et résidents du quartier et à la préservation de notre santé et de notre bien-être.

En tant que citoyenne et résidente de la biscuiterie Viau 1* se situant à une centaine de mètre du terrain dont il est question, je me fais un devoir de dénoncer cette situation plus que préoccupante et de revendiquer un cadre de vie digne et sain pour ma famille.

Les multiples formes de pollutions générées par les infrastructures de Raymont Logistiques menacent directement notre santé pour plusieurs raisons :

L'arrivée de centaines de conteneurs, de camions et de véhicules de livraison augmentera de manière significative et surtout incontrôlable les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines, toxiques et volatiles dans l'air qu'un simple « mur » antibruit ne saura contenir.

Cette pollution de l'air ne se contentera pas d'affecter l'atmosphère et de nourrir l'augmentation des îlots de chaleurs ; elle aura des conséquences dramatiques sur la santé des plus vulnérables d'entre nous.

Dont celle de mon fils bébé fragile et prématuré, âgé de 19 mois aujourd'hui et de tous les enfants comme lui que nous croisons chaque jour au parc St Clément 2* à quelques mètres des futures installations revendiquées par Raymont Logistics.

Sans compter celle de nos nombreux aînés souvent isolés et démunis , qui se retrouveront encore une fois en première ligne d'une telle dégradation, dont les centaines de résidentes et résidents du CHSLD Grâce Dart 3* que je connais bien pour y avoir travaillé il y a 12 ans.

Par ailleurs le bruit constant que génère les activités actuelles de Raymont Logistiques est tout aussi insupportable et inacceptable. Les nuits déjà perturbées par les rares mais extrêmement bruyants passages de trains sur les voies du CN, jumelés aux activités du port de Montréal 4* deviendront insupportables avec l'ajout des activités de Raymont Logistiques selon le scénario qui nous est présentés.

Ce projet menace également la biodiversité locale et les espaces verts et vivants, déjà trop rares dans notre quartier.

En perturbant les écosystèmes existants, « Raymont Logistics » contribue à appauvrir notre environnement naturel, mettant en péril la biodiversité et la pérennité du vivant dans notre quartier.

Ceci est sans compter le développement potentiel de vermines et autres nuisances inéluctables que génère un projet d'une telle envergure.

Finalement, je refuse de voir mes biens immobiliers dévalorisés, ainsi que ceux de mes voisins et voisines, en raison de la présence d'une plateforme bruyante et polluante proche de laquelle absolument personne ne souhaiterait vivre pour toutes les raisons énoncées plus haut.

Les résidentes et résidents de Viauville, comme ceux de tous les quartiers de Montréal, méritent un cadre de vie respectueux de leur santé et de leur bien-être.

Les taxes que nous payons à la ville devraient nous le garantir, comme à toutes les citoyennes et tous les citoyens de la ville.

La ville de Montréal a une responsabilité envers nous dans ce contexte crucial : celle de garantir notre sécurité et notre santé ainsi que de faire entendre notre voix et de protéger ce qui reste de nos espaces de vie.

En conclusion :

Nous refusons de vivre sous la menace de telles installations.

Nous ne pouvons plus accepter de sacrifier notre qualité de vie pour des profits qui bénéficient aux ambitions d'une compagnie privée sans vergogne. C'est assez, c'est déjà trop !

Les industries privées qui nous entourent avec leur pollution atmosphérique, leur bruit constant, et leur flux incessant de camions, n'ont pas leur place à proximité des habitations, des familles et des personnes vulnérables du quartier.

Elles menacent notre santé, notre qualité de vie et anéantissent les écosystèmes locaux, piétinant ainsi notre droit fondamental à vivre dans un environnement sain et durable.

Nous refusons que nos lieux de vie deviennent des zones d'exploitation économique au détriment de notre bien-être et de la biodiversité.

Dans un contexte géopolitique de plus en plus dangereux pour l'avenir de notre planète et de l'humanité tel que nous la connaissons aujourd'hui, avec à la tête des plus grandes puissances internationales des négationnistes des changements climatiques, il est essentiel d'être du camp de ceux qui font preuve de courage politique en plaçant l'humain et la nature avant les intérêts économiques de compagnies privées d'un autre temps.

Il est urgent et crucial de soutenir des projets qui prennent soin du vivant. Ce projet c'est celui d'un corridor vert, d'un lieu de rencontre, de partage et d'expansion de la nature et de la biodiversité. C'est notre pouvoir et notre responsabilité pour léguer à nos enfants un monde vivable et juste.

Le projet de Raymond Logistiques ne rencontre aucune acceptabilité sociale. Nous citoyennes et citoyens du quartier refusons ce projet. Dans cette lutte nous avons le soutien de nos élus dont Soraya Martinez-Ferrada, députée fédérale d'Hochelega et Alexandre Leduc député provincial. Nous avons le soutien des associations et table citoyennes du quartier, nous

avons le soutien d'artistes, nous avons le soutien de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement etc.

Non, nous ne sommes pas « qu'un petit groupe de Madames énervées » comme nous avons déjà pu l'entendre, nous sommes une orde grandissante d'humains engagés résilients et courageux, conscients des défis d'envergure qui se profilent devant nous dans les prochaines années et de l'importance de protéger le futur du quartier et celui de nos enfants.^{5*}

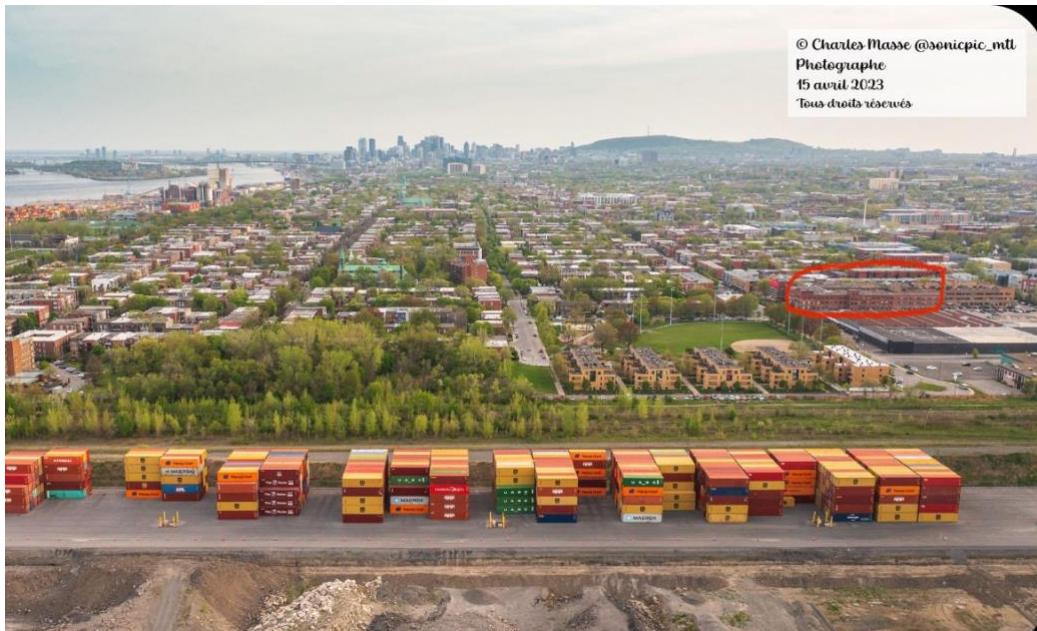
Pour conclure, nous réclamons aujourd'hui le soutien de l'OCPM dans ce qu'il y a de plus juste et cohérent ; Le projet de Raymond Logistiques c'est NON et cela ne se passera pas dans Viauvile! Osez être courageux comme nous.

Anne-Claire Podvin-Nouail
Citoyenne de Viauville MHM

1,2,3,4,5* : voir annexes

Annexes :

1* Biscuiterie Viauville entourée en rouge



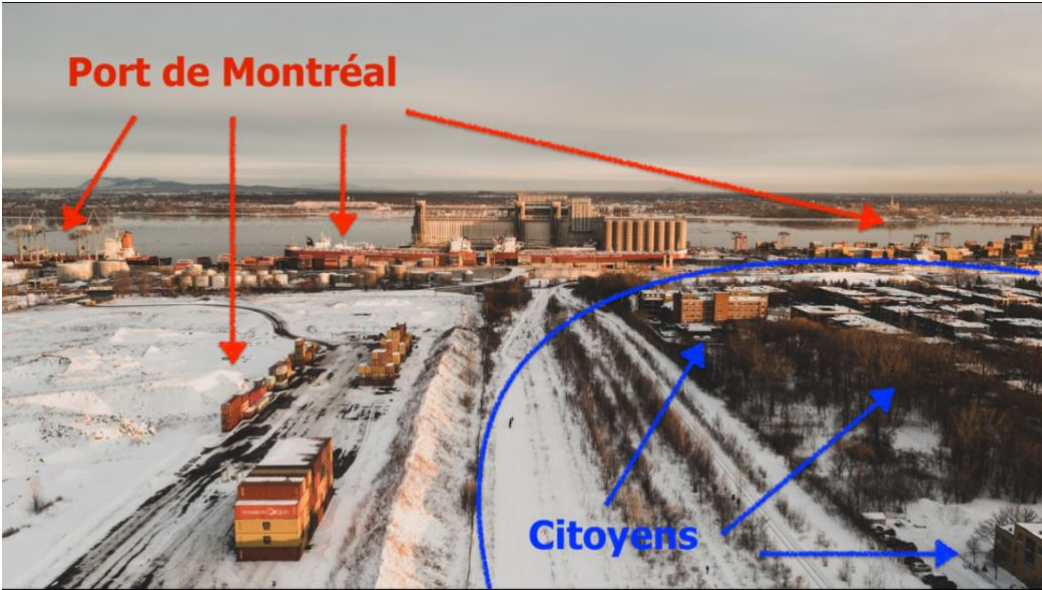
2* Parc et zone de jeu et de rafraîchissement pour enfant, St Clément



3* CHSLD Grâce Dart



4*Port de Montréal









Sources :

Photos 1 à 4 : credit Charles Masse -@sonicpic_mtl

Photo 5 : Crédit Emilie Pelletier Photographe

[Déclaration conjointe - Front commun contre la venue de Ray-Mont Logistiques](#)

<https://www.ledevoir.com/environnement/823056/quartiers-defavorises-montreal-sont-plus-exposes-risques-climatiques?#>

<https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2024-09-12/poursuite-de-373-millions/montreal-s-entend-avec-ray-mont-logistiques.php#:~:text=La%20Cour%20sup%C3%A9rieure%20du%20Qu%C3%A9bec,contre%20la%20Ville%20de%20Montr%C3%A9al.>

[Déclaration conjointe - Front commun contre la venue de Ray-Mont Logistiques Gouvernement du Québec](#)

<https://ecosociete.org/livres/resister-et-fleurir>

<https://benjamin-dourdet.com/resisteretfleurir>